

Bulletin du Freshwater Action no.3 Mai 2003

Bienvenue à la troisième édition du bulletin du FAN. Le FAN a été créé à l'issue du 2^{ème} Forum mondial de l'eau en 2000 ; avec ses membres il s'attache à renforcer la participation de la société civile à l'élaboration de politiques ayant trait à l'eau. Ce bulletin trimestriel fait le point des travaux du FAN et de ses membres.

Depuis notre dernier bulletin, le FAN a été fort occupé. En janvier, le FAN et WWF-UK ont organisé conjointement un séminaire et une réunion de consultation à Londres sur le projet de réponse du gouvernement britannique aux recommandations de la Commission mondiale des barrages. En février FAN-Amérique Centrale a tenu une réunion liminaire de trois jours à San José au Costa Rica et en mars le FAN a fait office d'agent de liaison pour les ONG prenant part au 3^{ème} Forum mondial de l'eau à Kyoto.

Ce numéro vous donnera un compte rendu des travaux du FAN lors du Forum et de l'Atelier du FAN Amérique Centrale. Nous aborderons également les questions de la Participation du secteur privé et du GATS. La page réservée aux membres comprend un entretien avec Hilda Grace Coelho, Directrice du Centre for Rural Studies and Development (CRSD) en Inde.

FAN
c/o WaterAid
Prince Consort House
27-29 Albert Embankment
Londres
SE1 7UB
UK
Téléphone :
+44 (0) 20 7793 4522
Fax :
+44 (0) 20 7793 4545

Courriel :
info@freshwateraction.net
Site Web :
www.freshwateraction.net

3^{ème} FORUM MONDIAL DE L'EAU, KYOTO, JAPON

Le gouvernement japonais a accueilli le 3^{ème} Forum mondial de l'eau (3WWF), une Conférence ministérielle et un Salon mondial de l'eau du 16 au 23 mars 2003. Les objectifs visés étaient d'accroître la sensibilisation aux questions liées à l'eau à l'échelle mondiale, de faire avancer les débats de politiques et de servir de déclencheur à une série d'actions s'inscrivant en prolongement de la rhétorique.

Le Forum a servi de lieu de rencontre aux agents de la société civile, du gouvernement, des institutions internationales et du secteur privé afin de présenter des informations, poser des questions ou proposer des solutions à une audience internationale riche et variée ; les discussions allaient aussi bon train dans les coulisses et les cafés de la conférence, propices à la création de nouvelles alliances ou au renouvellement d'anciens contacts.

L'ordre du jour du 3WWF était certes varié et bien garni ; avec une cinquantaine de sessions par jour, le moindre détail ne pouvait être négligé !

Malgré le coût élevé d'une présence au Japon, un certain nombre de groupe de la société civile de différents pays en développement ont pu faire le déplacement. La succession de réunions internationales au cours des trois dernières années a fait que les groupes de la société civile du secteur de l'eau sont désormais de plus habiles intervenants en matière de politiques et ont su créer des réseaux plus solides pour travailler ensemble.

Le FAN au Forum

Le 3^{ème} Forum mondial de l'eau revêtait une importance primordiale pour permettre au FAN de mesurer si les travaux accomplis durant ses deux années d'existence avaient réussi à améliorer la qualité de la participation des ONG et la collaboration entre ses membres. C'était aussi l'occasion de consolider les récents travaux du FAN au WaterDome (Johannesburg) et la création de FAN-Amérique Centrale.

Grâce à un don du gouvernement néerlandais, le FAN a parrainé 31 représentants d'ONG d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est. Ils ont pu prendre part activement à diverses sessions du Forum, participer aux débats du groupe de ONG, contribuer à la rédaction de la déclaration des ONG et forger des liens entre eux.

Le 15 mars, le FAN a accueilli une réunion des ONG en préparation du Forum afin de donner aux participants des informations contextuelles sur l'ordre du jour du Forum, les acteurs internationaux et les débats de politique. Cette réunion était ouverte à toutes les ONG et a réuni environ 80 personnes.

Chaque matin, le FAN organisait des réunions stratégiques avec les ONG et elle a tenu deux panels de ONG, qui ont débouché sur la rédaction d'une déclaration des ONG à la Conférence ministérielle. Ces débats ont été très prisés avec de brillants exposés et des échanges participatifs sur les questions reflétant les préoccupations générales des ONG. Parmi les thèmes abordés figuraient : les barrages et les méga-projets, le droit à l'eau, les partenariats des secteurs public et privé, le financement du secteur de l'eau, la gestion équitable et durable des ressources en eau, la participation des populations locales et l'eau et le commerce.

En troisième lieu, nous avons tenu une brève réunion stratégique sur le FAN afin de faire le

point sur nos accomplissements et de planifier nos travaux à venir. Le temps manquait et les débats ont été limités mais les discussions régionales pour l'Asie du Sud, l'Afrique et l'Amérique du Sud ont constitué les principales réussites de la session. Les stratégies de plaidoyer et les plans d'action pour l'avenir ont été abordés et se sont axés sur l'orientation future du FAN et des réseaux régionaux du FAN dans l'après-Forum. Les membres africains du FAN se sont engagés à préparer une réunion régionale de plaidoyer en Afrique dans le courant de l'été et la création d'un réseau de plaidoyer en faveur de l'eau a suscité beaucoup d'intérêt au sein des membres d'Asie du Sud.

Exposé des conclusions du panel de ONG au 3ème Forum mondial de l'eau et à la Conférence ministérielle, Kyoto, Japon, le 22 mars 2003

Nous, en qualité de groupe éclectique de ONG et d'organisations communautaires expérimentées oeuvrant dans le secteur de l'eau, communiquons nos recommandations et nos préoccupations à la Conférence ministérielle de Kyoto, telles qu'elles résultent des délibérations au sein du panel de ONG.

Nous affirmons que l'eau est un bien public et que l'accès à une eau saine à un coût raisonnable est un droit humain.

Nous nous réjouissons de voir que ce point est désormais reconnu par le Comité des Nations Unies sur les Droits économiques, sociaux et culturels.

Nous nous opposons à la promotion du paradigme de développement exemplifié par la commodification de l'eau et à la poussée renouvelée en faveur de grands projets d'infrastructures qui compromettent les actions locales, participatives et décentralisées.

Malgré l'amas de preuves convaincantes concernant la valeur des actions locales dans les bassins fluviaux, elles continuent d'être marginalisées et dévalorisées. Il est temps de généraliser ces stratégies développées localement en les intégrant dans des politiques et des budgets à tous les niveaux.

RECOMMANDATIONS

Les gouvernements doivent réitérer que l'accès à l'eau et à l'assainissement est un droit humain fondamental dans la Déclaration de Kyoto et ils doivent respecter et protéger sans relâche les droits humains dans toutes les politiques liées à l'eau et toutes les décisions de gestion des ressources en eau.

Les gouvernements doivent reconnaître la légitimité des ONG et des organisations communautaires en tant qu'intervenants du développement durable.

Les approches basées sur la communauté exigent un soutien politique et financier plus formel de manière à pouvoir être dupliquées et accélérées.

Renforcer la capacité à fournir de l'eau des prestataires de services publics, des coopératives communautaires et des entrepreneurs de moindre envergure.

Fonder les stratégies de gestion intégrée des ressources en eau sur la participation de la population et fournir des mécanismes propices au dialogue et à la solution des conflits au sein des bassins fluviaux et au-delà des frontières nationales. Les ONG sont prêtes à oeuvrer avec les gouvernements pour mettre en place de tels mécanismes.

Les gouvernements, les institutions financières internationales et le secteur privé devraient cesser de promouvoir les méga-projets hydrauliques qui ne se réfèrent pas aux accords internationaux et doivent toujours incorporer les recommandations de la Commission mondiale des barrages dans les processus de planification de l'eau et de l'énergie, y compris les réparations.

Les gouvernements doivent combler l'écart de financement, augmenter l'efficacité financière et éliminer la corruption et les bailleurs doivent honorer leurs engagements en matière d'allègement de la dette.

Le financement doit privilégier les technologies à faible coût et les systèmes développés par la communauté.

Les gouvernements doivent maintenir les services et les ressources en eau en dehors du cadre de l'OMC et de toutes les autres conventions et négociations régionales et internationales relatives au commerce, en particulier l'Accord général sur le commerce et les services.

Les ONG continueront d'oeuvrer avec les gouvernements afin d'élaborer des politiques de l'eau qui donnent la priorité à la sécurité de l'écosystème et à la salubrité de l'environnement des bassins fluviaux pour fournir un flux, une quantité et une qualité d'eau qui suffisent aux besoins humains, au développement et à la biodiversité.

En qualité de facilitateurs de la participation dans les activités de planification, de mise en oeuvre et de suivi, nous exigeons un accès total, libre et transparent aux informations détenues par les gouvernements, les agences internationales et les sociétés.

Nous demandons le rejet du Rapport Camdessus qui se veut le produit d'un processus irresponsable, non représentatif et inaccessible qui ne cadre plus avec ce que nous vivons aujourd'hui.

Déclaration ministérielle de Kyoto

La Déclaration ministérielle de Kyoto omet de tenir compte d'un bon nombre des recommandations des ONG. Certaines omissions notables sont l'absence de référence au commentaire des Nations unies concernant le droit à l'eau et le manque d'engagement envers les recommandations de la Commission mondiale des barrages. En revanche, le Rapport controversé du Comité de financement Camdessus y est mentionné. L'ordre du jour de la Conférence ministérielle était sensé faire avancer les engagements souscrits à Bonn et à Johannesburg ; malheureusement, sa mission a échoué. Cet échec s'explique tant par les joutes politiques durant la négociation d'un texte déjà approuvé lors de réunions antérieures que par un manque total de vision ou de clarté de la part des organisateurs. On aurait dit que Bonn et Johannesburg n'avaient jamais eu lieu.

Pour en savoir plus sur le FAN au 3ème Forum mondial de l'eau, tapez www.freshwateraction.net

ATELIERS REGIONAUX DU FAN

Amérique centrale

En février 2003, le FAN et FUDEU ont tenu un atelier de trois jours à San José, au Costa Rica, réunissant 20 ONG et OBC du Panama, du Costa Rica, du Honduras, du Guatemala, du Salvador, du Nicaragua et du Brésil dans le but de créer un réseau de plaidoyer régional en faveur de l'eau en Amérique centrale et d'informer les populations sur les conclusions du SMDD et les attentes de Kyoto, plus une session de formation sur le droit à l'eau organisée par le CEDHA argentin.

Au départ, la plupart des participants ignoraient tout du FAN mais au bout de trois jours, la vision et le plan d'action élaborés par les participants avaient su générer beaucoup d'optimisme et une véritable synergie pour un FAN Amérique centrale. Le réseau a préparé une solide déclaration pour le Forum de Kyoto et est convenu d'oeuvrer au salon CCAD ExpoAmbiente qui se tiendra à Panama en octobre 2003, à l'occasion duquel le FAN-AC sera officiellement inauguré.

Le compte rendu de la réunion peut-être consulté en tapant www.freshwateraction.net

Afrique

Suite aux discussions ayant eu lieu entre les ONG africaines à Kyoto, il est prévu d'organiser une réunion semblable avec un noyau de membres africains du FAN à Nairobi l'été prochain mais, à ce stade, nous ne pouvons par vous donner d'informations précises à ce sujet. Nous vous tiendrons au courant sur le site Web et par courriel.

Asie du Sud

Les membres sud-asiatiques du FAN présents à Kyoto ont abordé la création d'un FAN régional. Cette discussion n'est pas aussi avancée que celle du groupe africain mais si vous êtes intéressé, veuillez adresser un courriel à fan@freshwateraction.net et nous vous tiendrons informé des consultations.

LIENS MIS A JOUR SUR LE SITE WEB DU FAN

Depuis le 3ème Forum mondial de l'eau, nous nous sommes affairés à mettre à jour le site Web du FAN. N'hésitez pas à taper www.freshwateraction.net pour en savoir plus sur les questions suivantes et obtenir des mises à jour sur la conférence:

CONFERENCES

**Le FAN au troisième Forum mondial de l'eau
Conclusions du Forum
Conférence de l'UNECE "Environment for Europe", Kiev, 2003**

RESSOURCES THEMATIQUES

**La participation du secteur privé
Commission mondiale des barrages
L'eau en tant que droit humain**

RESSOURCES REGIONALES

**Page Asie
Page Afrique
Page des micros Etats insulaires en développement**

Si vous avez des informations que vous aimeriez voir figurer dans notre bulletin ou sur notre site Web, veuillez les transmettre à fan@freshwateraction.net.

Participation du secteur privé (PSP) aux services des eaux

La PSP à la promotion de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène suscite un intérêt considérable de la part de différents secteurs politiques à l'échelle nationale et internationale. Le débat politique mondial sur la PSP à l'approvisionnement en l'eau et l'assainissement se poursuivra, attisé en partie par l'ouverture de négociations officielles sur l'Accord général sur le commerce et les services au sein de l'OMC (GATS).

La PSP au domaine de l'eau existe à divers échelons et selon différents modèles. A grande échelle, elle existe par le biais du secteur formel : vente d'actifs, prises de participation ou rachats par l'encadrement, le secteur privé devient responsable de tous les investissements de capitaux, de la maintenance, de l'exploitation et de la collecte du revenu. A une bien moindre échelle, il peut s'agir de démarcheurs privés qui vendent l'eau au porte à porte dans le secteur non officiel.

La déréglementation généralisée et la privatisation de l'approvisionnement en eau en faveur de l'une des plus grosses sociétés internationales de l'eau se traduira par un environnement exempt de concurrence. En outre, nombre de pays n'ont pas la capacité nécessaire pour gérer et réglementer une grosse société multinationale. A cela, il convient d'ajouter le fait que ces mêmes pays ont souvent une législation et des programmes de gestion des eaux sous-développés voire inexistantes et des cadres réglementaires inefficaces ou laxistes. Dans ces circonstances les risques posés aux droits civils et à l'environnement deviennent très préoccupants. La prise de décision est souvent effectuée *au nom* de la population mais *sans* elle et il est rare qu'elle ait accès à des informations contractuelles lui permettant de participer aux négociations ou à la conception du service. Il est également vrai que les bailleurs, les gouvernements et les institutions financières internationales comptent sur le secteur privé pour "résoudre" la crise du manque d'accès à l'eau dont souffrent des milliards de gens. Ceci s'effectue sans explorer les autres options possibles telles que des partenariats entre organismes du secteur public ou une emprise en coopérative et dans l'ignorance du fait que le secteur privé ne sera pas préparé à investir là où les populations sont les plus pauvres, dans les zones rurales ou là où la situation politique et sociale est jugée volatile, endroits où vivent la majorité des gens n'ayant pas accès à une eau salubre.

GATS

Le GATS est un accord existant de l'Organisation mondiale du commerce qui est actuellement en cours de renégociation afin d'élargir son impact. Les gouvernements formulent des requêtes aux autres pays leur demandant "d'offrir" de libéraliser leurs services aux termes de la réglementation du GATS. Les services visés comprennent les services environnementaux, tels que l'assainissement et l'évacuation des eaux usées. L'eau n'y figure pas encore mais l'UE fait fortement pression pour qu'elle tombe sous le coup de l'accord.

Si la libéralisation est souscrite aux termes du GATS, elle devient véritablement irréversible et toute violation est passible de sanction en vertu de la législation sur le commerce international. Les membres de l'OMC doivent indiquer s'ils souhaitent libéraliser leurs services sous l'égide du GATS. Les avantages supposés sont un accroissement des recettes à l'exportation, une amélioration des services et des avantages économiques locaux. Tous ces bénéfices restent à démontrer. Toutefois, si les gouvernements acceptent "d'offrir" de mettre leurs services des eaux sous la coupe du GATS, il y aura plusieurs répercussions possibles :

Perte de la prise de décision locale quant à la manière dont les services des eaux sont fournis. Les règles du GATS s'immiscent profondément dans la prise de décision et les politiques nationales et elles brident l'aptitude à réglementer les choix des sociétés multinationales en matière d'objectifs écologiques et sociaux.

Menace de la conservation de l'eau en tant que ressource (la protection de l'environnement n'est pas admise aux termes des règlements de l'OMC).

Création d'une ambiguïté juridique (les membres de l'OMC font l'objet de pressions pour souscrire à des engagements contraignants sans savoir exactement ce qu'ils englobent et dans quelles circonstances les gouvernements risquent de les violer).

S'il existe uniquement 3 ou 4 compagnies des eaux multinationales, ayant la capacité de travailler à l'échelle mondiale, peut-on vraiment parler d'un "marché libre" ?

La prochaine réunion de l'OMC se déroulera à Cancun, au Mexique en septembre 2003.

Pour en savoir plus sur la PSP et le GATS, rendez visite au site Web du FAN en tapant www.freshwateraction.net

PAGES DES MEMBRES

Le FAN a été ravi d'être en mesure d'interviewer Hilda Grace Coelho, directrice du Centre for Rural Studies and Development (CRSD) ; c'est elle qui a prononcé la déclaration des ONG devant les ministres réunis lors du 3ème Forum mondial de l'eau à Kyoto.

Le CRSD est basé en Inde et il poursuit une vision d'une société équitable où tous les gens, hommes et femmes, sont traités sur un pied d'égalité et jouissent d'une justice sociale, économique et politique. Le CRSD a été créé en 1991 ; il s'agit d'une association bénévole basée sur le terrain qui travaille dans le district d'Anantapur de l'Andhra Pradesh.

Les deux principaux objectifs du CRSD sont en premier lieu l'habilitation des pauvres des zones rurales, notamment les femmes, à s'organiser autour des questions qui les préoccupent et de lutter pour leurs droits et deuxièmement, le soutien et le développement des ressources humaines, matérielles et écologiques de ces populations marginalisées.

Le CRSD oeuvre à l'accessibilité de l'eau potable et de l'assainissement dans les zones rurales de l'Andhra Pradesh d'un point de vue des droits de l'homme. Il rétablit aussi activement les agences traditionnelles de l'eau avec l'appui du gouvernement et travaille à la mise en oeuvre de programmes de développement de bassins versants avec la participation active des communautés. Le CRSD est membre d'un réseau d'envergure nationale du nom de "Jala Samakya" qui préconise des politiques favorables aux pauvres.

Q. Quelles sont les thèmes actuels de recherche et de politique du CRSD ?

R. La privatisation de l'eau. Nous coordonnons une campagne à l'échelle nationale pour "l'eau en tant que droit humain", avec l'élaboration d'une perspective du peuple sur la politique de l'eau adoptée par l'Andhra Pradesh. Dans le même temps, nous avons forgé des liens avec des mouvements de lutte populaire pour qu'ils continuent de contrôler leur droit à l'eau.

Q. Pouvez-vous décrire succinctement vos expériences personnelles lors du 3ème Forum mondial de l'eau à Kyoto ; quels ont été les réussites et les échecs de la conférence ? Comment les ONG auraient-elles pu en tirer meilleur parti ?

R. Le Forum a été la plus grande manifestation liée à l'eau que j'ai jamais vue. Je suis arrivée avant le début du forum, ce qui m'a permis de me familiariser avec la logistique du lieu et avec cette langue difficile qu'est le japonais. En tant qu'agent d'un mouvement local, c'était l'occasion de prendre connaissance d'une myriade de questions associées à l'eau.

Les efforts de coordination du FAN ont permis de rassembler plusieurs ONG ayant des champs d'action variés et spécifiques sur la question de l'eau. J'ai eu l'occasion de présenter les conclusions du panel des ONG à la Conférence ministérielle. Ce fut pour moi le plus grand honneur. Parler au nom des milliards de gens que n'ont même pas accès à de l'eau potable en raison, entre bien d'autres, d'un manque de volonté politique, et, m'opposer ouvertement à la commodification de l'eau, quelle que soit sa prétendue "noble cause", m'ont convaincue qu'il n'y a pas de mots assez forts dans notre lutte pacifiste pour conserver notre contrôle sur notre Droit à l'Eau !!! En fin de compte, la Conférence ministérielle n'a pas reconnu l'eau comme un droit, ce qui me déçoit beaucoup, toutefois j'ai été heureuse de voir que la question du genre a été reconnue comme un point important.

Parmi les principaux problèmes associés au forum, on peut citer le fait que nombre d'ONG japonaises n'ont pas pu se permettre le droit d'inscription ; le forum était dispersé entre trois métropoles, ce qui a rendu difficile toute action de plaidoyer et de préconisation en tant que groupe ; il se passait une foule de choses en même temps et il y avait simplement trop de monde.

Q. A quelles réunions, nationales ou internationales, le CRSD va-t-il travailler durant les prochains mois ?

R. La cinquième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancun, au Mexique, du 10 au 14 septembre.

Instituto Ipanema

Ninon Machado de l'Instituto Ipanema a été élu comme représentant de la société civile au Conseil national des Ressources en eau, la plus haute instance brésilienne dans le système des eaux.

Il est espéré que cela favorisera la participation de la société civile dans le cadre de la législation relative à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement.

SWAPHEP

SWAPHEP accueille le premier Dialogue ONG/société civile sur le rapport de la Commission mondiale des barrages (CMB) dans le sud du Nigeria.

Date : 22 mai 2003

Heure : 09h00

Lieu : Banquette Hall, Université de Bénin, Nigeria

Entrée libre (mais une contribution symbolique de \$30 sera attendue des représentants des nations développées afin de couvrir les coûts des documents de la conférence).

Si vous souhaitez vous inscrire, veuillez contacter Etiosa Uyigue (ask4etiosa@yahoo.com) pour obtenir des informations sur les modalités d'hébergement sur place ; pour tout autre renseignement, veuillez contacter Hope Ogbeide (swaphep@yahoo.com).

CALENDRIER INTERNATIONAL

2003 Année internationale de l'eau douce des Nations Unies <http://www.wateryear2003.org/>

21-23 mai, Kiev, Ukraine

UNECE- Conférence ministérielle "Environment for Europe" <http://www.unece.org/env/wgso/>

22 mai Université de Bénin, Nigeria

Dialogue ONG/Société civile sur le rapport de la Commission mondiale des barrages (CMB)

Contact : Hope Ogbeide swaphep@yahoo.com

1-3 juin Evian-les-Bains, France

Sommet du G-7/8 à Evian <http://www.g8.fr/evian/english/home.html>

23-27 juin 2003 Cannes, France

5^{ème} Symposium international de l'eau

10-16 août, Stockholm, Suède

Symposium de l'eau à Stockholm, Semaine mondiale de l'eau www.siwi.org/waterweek2003

2-5 septembre, Brisbane, Australie

6^{ème} Symposium international sur la gestion des rivières

EFICOR

Séminaire "L'eau pour la Vie"

Le ministre indien des Ressources en eau Arjun Charan Sethi s'est adressé au séminaire "L'eau pour la Vie", organisé par l'Evangelical Fellowship of India's Commission on Relief (EFICOR). Il a déclaré que les communautés devraient se mettre en avant pour préserver les ressources en eau. Et d'ajouter : "L'indépendance économique de l'Inde dépend dans une large mesure de la gestion de ses ressources en eau".

Le Rév. Dino L. Touthang, Directeur général d'EFICOR, a déclaré que la crise de l'eau est avant tout un problème de gestion de l'eau et que par conséquent la gouvernance de l'eau par les détenteurs d'enjeux est un moyen important d'y faire face. Cela implique qu'il convient d'adopter des systèmes de gouvernance qui rendent les populations et les communautés responsables de leurs ressources.

Les débats ont également porté sur les barrages ; il a été argué qu'au lieu de grands ouvrages, il serait préférable d'adopter des structures modestes qui ne nécessitent pas de longues périodes de gestation. Les structures moindres ont une incidence négligeable sur l'écologie, sont une source d'emplois pour la population locale et sont un moindre terroir de corruption.

